

MAIRIE
19 Rue Principale - 39300 MONT SUR MONNET

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 3 JUIN 2016

Présents : Mmes et MM. André Lemaire, Sandrine Bonin, Karine Cornier, Dominique Ramboz, Michel de Almeida, Fabienne Pernot, Didier Moutenet, Thierry Chef

Excusés : Sandy Girardot, Nelly Gavand (pouvoir donné à André Lemaire), Thomas Ramboz

Secrétaire de séance : Didier MOUTENET

- Approbation du compte-rendu de la précédente réunion à l'unanimité.
- Présentation par le comité des jeux du plateau du projet de quillier par Messieurs Jean-Yves Comte, Yves Comte et Pierre-Yves Douillet.
 - Proposition de construction d'un quillier par les soins de l'association des jeux du plateau entre le terrain de boules et l'aire de jeux, côté caserne.
 - Proposition de mettre à disposition à titre gracieux un terrain à l'Association pour une durée assez longue pour permettre la rentabilisation de l'investissement.

Acceptées à l'unanimité.

- Changement du périmètre de la Communauté de Communes de Champagnole Porte du Haut Jura en vue de sa fusion avec celle de Nozeroy accepté à 5 voix pour, 2 contre, et 2 abstentions.
- Syndicat horticole :
 - L'adhésion au syndicat restera maintenue.Il sera envisagé de commander les fleurs au CAT de Boézouatte, au moins en partie, pour l'année prochaine. Décisions prise à l'unanimité des voix.
- Communaux :
 - Biolet
 - Suite à la demande de Monsieur Jean-Marie Galmiche de ne plus honorer son contrat de location à dater de la fin de l'année 2016 pour ce qui concerne la parcelle qu'il exploite au Biolet, et au souhait exprimé par Monsieur Guillaume Pernot de reprendre cette parcelle en vue de son installation en tant que jeune agriculteur, il est proposé que la Commune s'engage vis-à-vis de ce dernier à lui concéder un bail à dater du 1er Janvier 2017.
 - Madame Fabienne Pernot quitte la salle et ne prend donc pas part au vote.
 - La promesse de bail est acceptée à l'unanimité.
 - Terrain anciennement occupé par les Chasseurs, parcelle B985.
 - Suite à la demande de cessation de Bail reçue de la part de l'association de chasse, un agriculteur a proposé de prendre ces parcelles en location. Publicité est faite par la présente pour que d'autres amateurs éventuels puissent poser leur candidature. Décision sera prise lors du prochain Conseil.
 - Un contrat de bail sera élaboré pour l'exploitation de l'ancien terrain de football et proposé à Monsieur François Henry, exploitant actuel.
- Questions diverses
 - Aucun poste n'est actuellement à pourvoir au sein de la Commune. Les lettres de candidatures reçues de la part de Monsieur Girardot ne recevront donc pas de suite favorable.
 - Un devis de +/- 7.000 euros a été établi pour le remplacement des chaudières dans les appartements de la Cure. Celles-ci datent de 1998. Un point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.
 - Une proposition est faite à la commune pour le rachat d'une parcelle au lieu-dit sous Nozeret. Report au prochain Conseil, après étude plus approfondie des lieux.
- La séance est levée à 21h35, l'ordre du jour étant épuisé.

Le Maire